

Retrouvez vos biens en cas de vol

Une solution simple à laquelle chacun peut contribuer

Par un geste simple, aidez la Gendarmerie et la Police Nationale à vous restituer vos biens.

En effet, avoir un signalement précis des objets qui vous ont été volés leur permet de vous identifier comme étant le propriétaire et ainsi vous rendre ce qui vous appartient.

Une solution simple à laquelle chacun peut contribuer :

Si chaque foyer (ou entreprise) consignait sur un support la liste de ses biens les plus précieux, la probabilité de se les voir restituer en cas de vol doublerait.

Lister ses biens de la façon la plus précise possible, c'est :

→ Relever la marque, les références et numéros de séries des équipements ou objets (appareils photo, hifi, TV, ordinateurs, GPS, outillages portatifs électriques, bijoux, ...).

→ Conserver si possible les éléments d'identification présents sur les cartons d'emballage (étiquette d'identification).

→ Photographier les objets caractéristiques (tableaux, bijoux, sculptures, bibelots, ...) et réaliser un support de sauvegarde, avec une copie placée en lieu sûr (familles, amis, ...).

Photographier ses objets de valeur, c'est augmenter les chances de les retrouver en cas de vol.



Le Partenariat Gendarmerie / Police / AGEA

La Gendarmerie et la Police Nationale, faute d'informations suffisamment précises sur la nature des objets volés, ne peuvent officiellement les propriétaires et leur rendre leurs biens.

Devant la recrudescence du nombre de vols, la Gendarmerie et la Police Nationale ont souhaité sensibiliser les propriétaires à l'importance de répertorier les caractéristiques de leur patrimoine.

Egalement sensibles aux actions de prévention, les agents généraux d'assurance de Franche-Comté, regroupés au sein de leur Fédération nationale AGEA, vous donne la clé pour réaliser la liste complète de vos biens, au verso de ce document.

En matière d'assurances, consultez un agent général, le professionnel de proximité à votre écoute et à votre service.

Ce document vous est remis par la Gendarmerie, la Police Nationale ou un agent général d'assurance. Ils connaissent tous l'importance de détenir cette liste précise en cas de vol de vos biens. Alors, prenez le temps nécessaire pour la constituer et l'actualiser au fil du temps afin de mettre toutes les chances de votre côté.



www.objets-voles.fr



**ILS NE REVIENDRONT
PAS TOUT SEULS...**

Plus d'infos
sur
www.objets-voles.fr

**Par une simple liste,
aidez-nous à vous restituer vos objets volés !**

creation : Cyrille Bertin 06 74 08 52 20





LISTE DES BIENS



Objets High-Tech	Marque et modèle	Numéro de série
<i>Exemple : Téléviseur LCD 48 cm</i>	<i>Philips 19LH2000</i>	<i>LCD0558455</i>
- Téléviseur		
- Lecteur DVD		
- Enregistreur DVD		
- Chaîne HIFI		
- Téléphone portable		
- Ordinateur Portable		
- Unité Centrale		
- Écran Ordinateur		
- Imprimante		
- Console de jeux		
- Baladeur MP3		
- GPS		
- Appareil Photo Numérique		
- Caméscope Numérique		
- PDA		
-		
-		
-		
Électroménager		
- Micro- Ondes		
- Lave-Linge		
- Réfrigérateur		
- Lave -Vaisselle		
-		
-		
-		



Pour les objets de grande valeur (bijoux, tableaux, sculptures), réalisez une liste qualifiée de vos biens comportant des photographies de bonne qualité, et une description la plus précise possible. Renseignez-vous auprès de votre assureur pour les modalités de conservation de cette liste. Vous pouvez également en placer une copie en lieu sûr chez votre famille, ou chez des amis.